



CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT

PROGRAMME DES RÉFORMES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

SECRETARIAT PERMANENT

**CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI DE LA MOBILISATION
DES RESSOURCES ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS INTÉGRATEURS
DE LA CEMAC**

(Brazzaville, du 20 au 24 juin 2022)

RAPPORT

La cinquième réunion du Comité Technique de suivi de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC s'est tenue en visioconférence et en présentiel, du 20 au 24 juin 2022, dans la Salle de Conseils de la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville en République du Congo.

La cérémonie d'ouverture, présidée par **Monsieur Antoine NKODIA**, Conseiller Économique du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo et Président de la Cellule de Suivi du PREF-CEMAC, a été marquée par la présence des Ambassadeurs du Cameroun, du Gabon, du Tchad et de la France, du Chargé d'Affaires de l'Ambassade de la RCA, du Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC ainsi que les représentants des États membres, des institutions internationales et régionales.

Ont pris part aux travaux techniques, les représentants des États membres, de la Commission de la CEMAC, de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) ainsi que la Directrice Générale du Cabinet d'Études en Économie du Développement (CEED).

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les allocutions du Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC et Président de la Cellule de Suivi du PREF-CEMAC.

A l'entame de son propos, le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC a rappelé les Décisions adoptées par les Chefs d'État lors des Sommets Extraordinaires de la CEMAC du 22 novembre 2019 et du 18 août 2021 de Yaoundé, les décisions et recommandations de la 12^{ème} session du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC tenue le 18 décembre 2020 à Brazzaville, ainsi que les recommandations du communiqué final de la Table ronde organisée les 16 et 17 novembre 2020 à Paris, qui ont conduit à la mise en place de ce Comité Ad Hoc.

Il a précisé que grâce au suivi constant des projets, avec l'appui déterminant de la BAD, de la BEAC, de la Banque Mondiale, et particulièrement de la BDEAC, la mise en œuvre des projets intégrateurs de la CEMAC connaît une avancée significative avec un taux de réalisation de 70%. En effet, sur les onze projets prioritaires présentés à la Table ronde de Paris, quatre sont déjà en phase d'exécution soit deux ans après la tenue de la Table ronde. Il s'agit du projet d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad, du projet d'aménagement de la route Ndende-Dolisie, du projet de construction/réhabilitation du corridor Brazzaville–Ouessou- Bangui–N'Djamena et du projet de construction de l'Université inter-États Congo-Cameroun dont les deux pays ont entrepris d'accomplir les diligences requises pour le lancement de la partie congolaise dudit projet, et l'obtention des équipements de pointe requis.

En outre, il a relevé le démarrage du projet de construction de la route transnationale Kogo-Akurenam le 21 février 2022, dont le premier décaissement opéré par la BDEAC a été effectué en mars 2022 pour un montant de 23,2 milliards de FCFA.

Enfin, il a indiqué que grâce aux efforts déployés par les États membres, les Institutions communautaires concernées, les Partenaires Techniques et Financiers et les investisseurs privés, trois des projets intégrateurs seront restructurés en PPP en vue de leur construction- exploitation en mode BOT au plus tard en 2024. Il s'agit des projets :

- ***d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées (Cameroun, Congo, Gabon, RCA) ;***
- ***de construction du port sec de Beloko sur le corridor Douala- Bangui ; et***
- ***de construction du port sec de Dolisie au Congo sur le corridor Gabon-Congo.***

Dans son allocution, le Président de la Cellule de Suivi du PREF-CEMAC a adressé les chaleureuses salutations du Gouvernement et du peuple congolais aux participants à l'occasion de cette session du Comité Technique de suivi de la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC. Il a indiqué que cette réunion élargie aux représentants des États membres, a été convoquée par le Président du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC, en application des décisions et recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'État du 18 août 2021.

Poursuivant son propos, il a salué l'hospitalité de la France, qui dans un contexte sanitaire particulièrement anxiogène, avait permis d'organiser en son temps, la Table ronde des bailleurs dont le succès s'est traduit par des engagements de financements de près de 3,8 milliards d'euros pour un montant recherché de 3,3 milliards d'euros.

Ensuite, il a indiqué que même si la mobilisation des financements annoncés se déroule dans un contexte mondial toujours marqué par la pandémie de la Covid-19 et la crise russo-ukrainienne, qui fragilisent les économies et rendent plus difficile la réalisation des projets, de réelles avancées méritent d'être relevées, de même que l'implication concrète de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers à la réussite de l'intégration de la CEMAC.

Par ailleurs, il a exhorté tous les acteurs, notamment les États membres à poursuivre les efforts pour l'aboutissement de ce vaste programme, tout en demandant au Comité Technique d'exercer sa mission avec rigueur.

En outre, il a invité tous les bailleurs et investisseurs à s'intéresser davantage aux immenses opportunités qu'offre la sous-région dans un élan de relance économique post-Covid et à accompagner la communauté dans la mise en œuvre des réformes prioritaires de la phase II du PREF-CEMAC, telles que prescrites par les Chefs d'État lors de leur Sommet Extraordinaire du 18 août 2021.

Enfin, au nom du Président du COPIL du PREF-CEMAC, le Président de la Cellule de Suivi a ouvert les travaux et indiqué les points à examiner à savoir : 1) *assurer le suivi des conclusions et recommandations de la quatrième réunion du Comité Technique*; 2) *mettre en place un calendrier des réunions de lancement des projets avec les États membres concernés* ; 3) *adopter le rapport et le relevé des conclusions de la cinquième réunion du Comité Technique de suivi* ; et 4) *adopte la date et du lieu de la sixième réunion du Comité Technique de suivi de la mobilisation des financements annoncés à la Table ronde de Paris.*

Pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour, deux groupes de travail ont été constitués notamment pour (i) assurer le suivi des conclusions et recommandations de la quatrième réunion du Comité, et (ii) préparer le rapport des travaux de cette cinquième réunion du Comité relatif à l'exécution des projets intégrateurs assorti des recommandations pour le suivi et la mise en œuvre desdits projets.

De manière générale, les conclusions des travaux sur chacun des projets intégrateurs se déclinent comme suit :

1. Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccordements routiers) et facilitation du transport, et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée-Equatoriale

1.1 Etat de mise en œuvre

- la mission de préparation du projet a été organisée par la BAD du 17 au 28 février 2020 ;
- la BAD examine la requête de la CEEAC afin de prendre en charge les coûts relatifs aux impacts socio-économique, environnemental et social ;

- compte tenu des contraintes liées à la limite d'endettement du Cameroun, dans le cadre de son programme de réformes conclu avec le Fonds Monétaire International, une approbation globale par les Conseils de la BAD est envisagée, mais il conviendra de signer les accords y relatifs en deux tranches ;
- la BAD, en tant que chef de file du projet, sollicite des co-financements des autres PTF ;
- les études techniques et les négociations sur les spécificités techniques du projet entre les Etats concernés sont en cours ;
- par ailleurs, il y a un gap de financement de 32 millions d'UC concernant la participation de la Guinée Equatoriale à cette opération. Pour combler ce gap, une requête du Gouvernement Equato-guinéen pour le financement du projet reste attendue par la BDEAC et AFREXIMBANK ;
- AFREXIMBANK a confirmé sa participation dans le financement proposé du projet et attend de la BDEAC les livrables issus de son évaluation ;
- une mission d'évaluation conjointe du projet BDEAC/BAD/AFREXIMBANK en décembre 2022 permettra de déterminer le coût du projet ainsi que le schéma de financement du projet ;
- le dossier est préparé pour une soumission au Conseil d'Administration de la BAD en 2023 ;
- au Cameroun, le projet suit son cours. En effet, L'APS est disponible. L'APD reste attendu. La CEEAC qui assure le lead pour ce projet échange avec le Consultant en vue de l'organisation imminente d'une session de Comité Technique Mixte du projet au cours de laquelle l'APD sera réceptionné. S'agissant de l'étude sur la facilitation du transport et la sécurité routière, un Consultant, en l'occurrence, CIRA a été recruté et est sur le terrain. Il a rendu un rapport sur le choix du site qui n'attend que la validation imminente des deux Etats, sous l'impulsion de la CEEAC. Les spécificités techniques aux bailleurs seront donc transmises dès la validation et la réception des études susmentionnées. Les requêtes avaient déjà été envoyées à la BDEAC, à la JICA, et à l'UE et les financements sont en cours de mobilisation.

1.2 Financement du projet

BDEAC : 13,59 millions d'euros

Afreximbank : 20 millions d'euros

BAD : 78,35 millions d'euros

1.3 Recommandations

Etats membres

- accélérer et finaliser les négociations sur les spécificités techniques du Pont (**Cameroun et Guinée-Equatoriale**) ;

- transmettre dans les meilleurs délais les spécificités techniques aux bailleurs en vue des dispositions à prendre concernant le financement de ce projet (**Cameroun et Guinée-Equatoriale**) ;
- envoyer à la BDEAC et AFREXIMBANK les requêtes de financement du projet (**Cameroun et Guinée-Equatoriale**) ;
- Saisir la CEEAC en vue de la tenue du Comité Technique du projet (**Cameroun et Guinée-Equatoriale**).

Institutions

BAD:

- accélérer les diligences en tant que chef de file en vue de la présentation du projet à son Conseil d'Administration au plus tard en 2023.

BDEAC:

- accentuer l'obtention d'appuis supplémentaires.

PREF-CEMAC

- Saisir la CEEAC et les Gouvernements du Cameroun et de la Guinée-Equatoriale pour la tenue du Comité Technique du Projet.

2. Pour la construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale

2.1 Etat de mise en œuvre

- les Conseils de la Banque ont approuvé le 20 octobre 2021 à l'unanimité, l'octroi d'un Prêt BAD d'un montant de 114,336 millions d'EUR à la République du Cameroun pour le financement de la 1^{ère} phase du projet d'aménagement des routes d'accès à la zone industrialo-portuaire de Kribi. Cette opération comprend notamment : (i) les travaux routiers portent sur la réhabilitation et la mise à niveau de 110 km du tronçon Edéa – Kribi et (ii) **l'aménagement de 39 km du tronçon Lolabé – Campo – pont transfrontalier** avec la Guinée Equatoriale ;
- la requête du Gouvernement Camerounais pour le financement du projet a été transmise à la BDEAC le 20 octobre 2021 et attend une réponse ;
- la 2^e phase d'un montant de 33 millions d'UC a été approuvée par le Conseil d'Administration le 22 juin 2022 et portera sur cette section de **Lolabé – Campo**, le dernier rapport d'évaluation publié par la BAD indique le démarrage des travaux au premier trimestre 2022 côté Cameroun et exécuté par le Maître d'ouvrage (Ministère des travaux publics). L'achèvement des travaux est prévue fin 2028 ;
- la BDEAC et AFREXIM Bank avaient pris des engagements pour ce financement ;
- les interventions de ces 2 partenaires permettront de réduire la part de contrepartie du Cameroun dans le pays ;

- le dernier rapport d'évaluation publié par la BAD indique le démarrage des travaux au premier trimestre 2022 côté Cameroun et exécuté par le Maître d'ouvrage (Ministère des travaux publics). L'achèvement des travaux est prévu fin 2028 ; le financement de la 2ème phase d'un montant de 33 millions d'UC a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BAD le 22 juin 2022.

2.2 Financement du projet

BAD : 52,8 millions d'euros approuvé

BDEAC : 9,4 millions d'euros

2.3 Recommandations

Etats membres

- tenir la réunion du Comité technique du projet dans les meilleurs délais (**Cameroun**) ;
- la BDEAC et AFREXIM Bank devraient confirmer leur financement ;
- établir un calendrier de rencontres entre les Etats dans des brefs délais (Cameroun et Guinée-Equatoriale).

Institutions

BAD:

- prendre les dispositions nécessaires, en qualité de chef de file, en vue de la finalisation du dossier avec les autres partenaires techniques et financiers ainsi que les Etats concernés.

BDEAC:

- prendre les dispositions nécessaires pour participer à la mission d'évaluation conjointement avec la BAD au premier semestre 2022 ;
- la BDEAC et AFREXIM Bank devraient confirmer leur financement.

3. Pour la construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville

3.1 Etat de mise en œuvre

- les accords de prêts relatifs au financement du projet ont été finalisés en ce qui concerne la BAD ;
- le Comité Technique a pris acte de la réintégration en 2021 de ce projet dans les priorités du Gabon ;
- les parties congolaise et gabonaise ont opté par accord, à la création d'un poste-frontière unique érigé sur le tronçon gabonais ;

- un linéaire de 32 km sur le tronçon Dolisie-Louvakou a été bitumé et la réalisation de deux ponts sur le Niari et le fleuve Louvakou sous financement BAD ;
- le financement global mobilisé (Approuvé, Signé et/ou en cours d'exécution) par la BAD comprend : 74 millions EUR (86 millions USD ou 48,2 milliards FCFA) pour la construction de la route Ndendé-Dolisie – 1^{ère} phase au Congo ; et 137,63 millions EUR (161 millions USD ou 90,3 milliards FCFA) pour la construction de la route Ndendé-Dolisie – Gabon/PASIG) ;
- le lancement du projet pourrait intervenir en décembre 2022 ;
- Un premier décaissement d'un montant de FCFA 4 milliards a été effectué en faveur de l'entreprise et de la mission de contrôle pour la reprise des travaux. Les autres décaissements suivront le rythme d'exécution des travaux in situ.
- la République du Congo a saisi la BDEAC pour le financement partiel de la première phase du projet;
- afin de financer la deuxième phase du projet, le gouvernement congolais avait, en date du 29 mars 2021, adressé des requêtes respectivement à la BAD, à la BDEAC et à AFREXIMBANK ;
- la BDEAC a organisé, du 6 au 14 mai 2021, une mission d'évaluation de la phase I du projet côté Congo notamment 93 km de route entre Dolisie et Kibangou y compris la construction du pont sur la rivière Niari. La participation de la BDEAC permettra de boucler la phase 1 du projet ;
- le prêt pour le financement de ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BDEAC en date du 09 juin 2021 pour un montant de FCFA 32,759 milliards ;
- la signature de l'Accord de prêt entre la République du Congo et la BDEAC a eu lieu le 16 août 2021 à Brazzaville. Les conditions préalables sont en cours d'accomplissement par l'Etat Congolais pour permettre les décaissements;
- le gouvernement congolais a rempli toutes les conditions et formalités préalables au premier décaissement du prêt de 32,759 milliards de francs CFA. En date du 05 mai 2022, un premier décaissement a été payé à l'entreprise et s'élève à 3 944 244 790 FCFA pour la reprise des travaux ;
- la BDEAC et AFREXIMBANK sont en attente de la requête du Congo pour la phase 2 ;
- le poste de contrôle unique frontalier (PCUF) a fait l'objet de signature d'un mémorandum d'entente et deux (2) actes additionnels entre la République Gabonaise et la République du Congo.
- l'Accord sur la création du poste-frontière et l'annexe ont été fournis au Comité Technique lors de cette cinquième réunion par les Etats membres.

3.2 Financement du projet

Afreximbank : 100 millions d'euros pour la 2^e phase du projet coté Congo

BAD : 74,0 millions d'euros côté Congo et 137 millions d'euros côté Gabon

BDEAC : 61,18 millions d'euros soit environ FCFA 40,1 milliards dont FCFA 32,759 milliards en couverture de la contrepartie nationale pour la phase 1 (93 Km entre Dolisie et Kibangou), et le reliquat, pour la deuxième phase (Kibangou et frontière gabonaise)

3.3 Recommandations

Etats membres :

- Diligenter les chantiers de construction sur le terrain dans le cadre de ce projet (**Gabon**).

Institutions

PREF-CEMAC :

- favoriser la mobilisation des autres partenaires pour le co-financement de cet important projet.

BDEAC:

- diligenter la mise à disposition des ressources pour la poursuite du projet ;
- prendre les dispositions nécessaires pour l'instruction diligente de la 2ème phase du projet, dès que la requête y relative sera soumise par le Gouvernement.

BAD :

- envisager des discussions avec les partenaires européens (Union européenne) pour le financement sous forme de don à hauteur de 40 millions USD.

4. Pour la construction de la route Kogo-Akurenam (Sud-Est Guinée Equatoriale-Gabon)

4.1 Etat de mise en œuvre

- sur le tronçon Kogo-Akurenam, le Gouvernement de la Guinée-Equatoriale a financé sur fonds propre 65 km de PK0-PK65 le bitumage de ce tronçon ;
- la BDEAC a reçu le 10 décembre 2021 la requête de financement du Gouvernement de la Guinée-Equatoriale pour la finalisation des travaux de continuité des tronçons PK0-PK65 (signalisation) ; PK65-PK76 (11km) pour les travaux de terrassement qui sont en cours ; PK76-Kogo (35km) pour la construction de ce tronçon ;
- le Conseil d'Administration de la BDEAC a approuvé, le 21 février 2022, un prêt de FCFA 88,3 milliards pour le financement de la section Akurenam-Minang. L'accord de prêt a été signé le 24 février 2022 entre les parties. Un premier décaissement de FCFA 23,2 milliards a été effectué par la Banque en mars 2022, pour le démarrage des travaux.

4.2 Financement du projet

Lors de la table ronde de Paris en novembre 2020, les intentions de financement formulées sont les suivantes :

Afreximbank : 200 millions d'euros

BDEAC : 200 millions d'euros

Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie :

131,2 millions d'euros

Lors de l'évaluation du projet en février 2022 par la BDEAC, le coût des travaux restants à réaliser a été évalué à FCFA 109, 548 milliards soit 16, 655 millions

4.3 Recommandations

Etats membres :

Institution

BDEAC

- Diligenter le débloqué du solde de financement restant.

5. Pour la construction du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena (Congo/RCA/Tchad)

5.1 Etat de mise en œuvre

- le processus de finalisation des études de l'ensemble du projet par la BAD, y compris le transport multimodal est achevé ;
- la phase 1 de cette opération concerne côté RCA en l'aménagement de la route GOUGA-MBAIKI-BANGUI et l'amélioration de la navigation sur le corridor fluvial Brazzaville- Bangui. Pour ce qui est du Congo, cette première phase concerne la route Ouesso-Pokola y compris la construction du pont sur la Sangha.
- en avril 2021, le processus de sélection et de priorisation des projets d'intégration régionale de la BAD a permis de mobiliser 230 millions d'UC en faveur de la RCA pour financer le projet pour la 1^{ère} phase du projet ;
- une mission de préparation conjointe (BAD-BDEAC) a été organisée du 1^{er} au 3 avril 2021 par visioconférence avec les Etats concernés (Congo et RCA) et la CEEAC ;
- une mission conjointe d'évaluation (BDEAC-BAD) a eu lieu du 23 juin au 13 juillet 2021 au Congo et en RCA;
- le 10 novembre 2021, le Conseil d'Administration de la BAD a approuvé un don de deux cent neuf millions quatre cent vingt mille (209 420 000) d'Unités de Compte (UC) en faveur de l'Etat Centrafricain, pour le

financement partiel du projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-N'Djamena : section Gouga-Mbaïki-Bangui ;

- le 23 novembre 2021, les Conseils d'administration de la BAD ont approuvé d'importantes ressources sous forme de don pour le financement de la première phase du projet. Il s'agit de l'octroi, au profit de la RCA d'un don (i) FAT de 1,5 million d'UC (dont 1 million d'UC sur le solde de l'allocation courante du pays au titre du pilier I et 0,5 million d'UC sur les ressources non allouées du Pilier I et (ii) FAD de 207,92 millions d'UC (dont 206,42 millions d'UC sur l'enveloppe régionale du FAD-15 et 1,5 millions d'UC sur l'ABP du pays.
- le PREF- CEMAC attend toujours la réaction de la CEEAC suite à sa saisine pour la mobilisation des financements complémentaires.
- les financements restent à mobiliser pour les autres sections du corridor impliquant les autres pays (Tchad, RCA) ;
- l'accord de ce don a été signé entre la BAD et l'Etat centrafricain, le 29 novembre 2021 à Bangui. La partie centrafricaine s'active maintenant à remplir les conditions d'entrée en vigueur du projet.
- la BDEAC a approuvé une enveloppe de FCFA 16,8 milliards pour les travaux de réhabilitation des sections les plus dégradées du tronçon Brazzaville-Ouesso. Ce montant a été entièrement décaissé en décembre 2020 ;
- le Gouvernement de la République du Congo a saisi la BDEAC pour le financement du tronçon routier Ouesso-Pokola y compris le Pont sur la Sangha ;
- le Conseil d'administration de la BDEAC a approuvé, le 17 novembre 2021, un prêt de 99,67 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement du corridor Brazzaville-Bangui-N'Djamena (section Ouesso-Bangui). L'accord de prêt a été signé le 10 décembre 2021. L'appel d'offres pour le recrutement de l'entreprise en charge des travaux est en cours. La date de dépôt des offres a été fixée au 25 juin 2022. Par ailleurs, la liste restreinte pour le choix de la mission de contrôle a été approuvée par la BDEAC. La consultation restreinte est en cours. Par ailleurs, la Loi relative à l'accord de ce prêt entre la BDEAC et la République du Congo sur le financement de la construction de la route Brazzaville – Ouesso – Bangui – Ndjamen (Corridor 13) a été ratifiée et publiée ;
- le Tchad a adressé à la BAD une requête le 12 mai 2021 pour le financement de la deuxième phase du projet sur le tronçon Bangui-N'Djamena ;
- la RCA a sollicité et obtenu de la BDEAC une subvention d'un montant de 1,9 milliard FCFA sur l'ABG française ;
- le Comité de Gestion du FODEC du 7 septembre 2021 a approuvé l'inscription d'une allocation de FCFA 500 millions au budget exercice 2022 pour la couverture partielle des travaux du pont situé à la frontière entre les 2 Etats. Une enveloppe additionnelle de FCFA 1 milliard sera mobilisée suivant l'avancement du projet ;
- la RCA a engagé des consultations avec la BAD, la BM et la BDEAC pour le financement de la seconde phase ;
- le Gouvernement de la République Centrafricaine a procédé le 11 avril 2022 au lancement technique du projet.

5.2 Financement du projet

BDEAC : 178 millions d'euros, soit environ 116 milliards de F CFA dont 16,8 milliards (25,611 millions d'euros) déjà décaissés dans le cadre de la 1^{ère} phase et 99,670 milliards (151,946 millions d'euros) pour la 2^{ème} phase en attente de décaissement.

BAD : 230 millions d'UC pour la réalisation de la phase I du projet, côté RCA (**Gouga-Mbaiki-Bangui**)

Chambre de commerce Africaine en Scandinavie : 116,768 millions d'euros

FODEC : 2.287 millions d'euros soit FCFA 1,5 milliards à mobiliser sur 3 ans suivant la durée d'exécution des travaux. Pour 2022, la dotation de FCFA 500 millions a été inscrite au budget du Fonds.

5.3 Recommandations

Etats membres

- finaliser les diligences en cours avec la CEEAC et les partenaires intéressés pour mobiliser les financements complémentaires (**RCA-Congo**) ;
- saisir d'autres partenaires identifiés par le PREF-CEMAC pour le financement de la deuxième phase (**RCA-Congo**) ;
- saisir la BAD pour le financement de la deuxième phase du projet sur le tronçon Bangui-N'Djamena (RCA).

Institutions

CEMAC

- prendre des dispositions idoines avec l'Agent financier du FODEC pour le suivi de l'exécution du pont.

BDEAC

- poursuivre l'instruction du dossier en vue de rendre une décision de financement.

PREF-CEMAC

- relancer la CEEAC en vue de la mobilisation des financements complémentaires nécessaires pour le bouclage financier du projet ;
- identifier d'autres partenaires intéressés et les types de financement disponibles afin d'en informer les Etats membres.

BAD

- Informer sur la suite accordée à la requête du Tchad sur la mobilisation de l'enveloppe régional du FAD.

Autre partenaire

Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie:

- examiner la possibilité d'obtenir un prêt concessionnel pour une des composantes de ce projet, comme recommandé par les représentants des trois Etats concernés.

6. Pour l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques (Cameroun/Congo/Gabon/RCA)

6.1 Etat de mise en œuvre

- les résultats de l'Appel d'Offres International pour la sélection d'un partenaire pour la réalisation du projet ont été approuvés par les Hautes Autorités des Etats du Cameroun et du Congo;
- la mobilisation des ressources se poursuit ;
- AFREXIMBANK reste en attente de la requête de financement du Gouvernement du Congo ;
- une concertation s'est tenue entre le Cameroun et le Congo, suivie d'une consultation de certains bailleurs de fonds qui ont marqué un intérêt à participer au financement du projet dès la disponibilité des études. A cet égard, Une entreprise chinoise (China GHEZOUBA Group LTD), a été choisie pour mener en mode PPP, les études de ce projet, mais éprouve des difficultés à faire ses preuves depuis la notification de l'ordre de service ;
- par ailleurs, un Ingénieur-Conseil a été retenu pour suivre de près les prestations de l'entreprise chargée de la réalisation des études du projet ;
- une réunion d'évaluation du niveau de maturation du projet est envisagée pour le 23 juin 2022 au MINEPAT (Cameroun).

6.2 Financement du projet

Banque Mondiale: 49,47 millions d'euros

Afreximbank : 500 millions d'euros

6.3 Recommandations

Etats membres :

- organiser une réunion de concertation entre les parties (Etats membres, Banque Mondiale, BAD, BDEAC, PREF-CEMAC, AFREXIMBANK, BEAC) pour finaliser le montage financier du projet (**Cameroun/Congo/Gabon/RCA**) ;

- diligenter la tenue de la 11^{ème} session du Comité Inter-Etats de pilotage (**Congo/Cameroun**) ;
- diligenter la tenue de la 11^{ème} session du Comité des experts du projet (**Congo/Cameroun**) ;
- inviter la RCA, le Gabon et le PREF-CEMAC à la 11^{ème} session du Comité de pilotage Inter-Etats (**Congo, Cameroun**).

Institutions

PREF-CEMAC :

- entamer les négociations avec les partenaires et investisseurs concernés ;
- saisir le Comité technique du projet pour faire le point sur l'implication de la société chinoise CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY comme adjudicataire de l'appel d'offres international restreint pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation du projet et inscrire ce point à l'ordre du jour du Comité de Pilotage Inter-Etats du projet.

Afreximbank:

- démarrer l'instruction du projet dès réception de la requête de financement.

Banque Mondiale:

- fournir les informations actualisées sur les modalités de son appui à ce projet.

7. Pour l'interconnexion des réseaux électriques (Cameroun-Tchad)

7.1 Etat de mise en œuvre

- la convention entre les deux Etats a été signée le 29 juin 2020 ;
- le projet est effectif depuis décembre 2020 ;
- le recrutement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été effectué en février 2021 ;
- le Ministre camerounais de l'Eau et de l'Energie, par décision N° 000467/MINEE/CAB du 21 septembre 2021, a procédé à la désignation des membres du Comité Inter-Etats de pilotage, pour la partie camerounaise
- l'Accord de prêt a été signé par le Cameroun ;
- l'enveloppe allouée par la Banque Mondiale pour ce projet a été revue à la hausse et s'élève à 385 millions de dollars ;
- les équipes d'exécution du projet ont été désignées et installées, et le premier décaissement a déjà été effectué par la Banque Mondiale.

7.2 Financement du projet

BAD : 265,5 millions de dollars déjà engagés

Banque Mondiale : 39 millions de dollars déjà engagés pour un montant total de 385 millions de dollars

Cameroun : 13,5 millions d'euros

7.3 Recommandations

Etats membres :

- procéder à la mise en place conjointe du Comité Inter-Etats du projet (**Cameroun-Tchad**) ;
- confirmer la disponibilité des 13,5 millions d'euros au titre de la contrepartie (**Cameroun**)

Institutions

BAD:

- prendre les dispositions en qualité de chef de file en vue du démarrage effectif du projet.

Banque Mondiale:

- maintenir la coordination avec la BAD et les Etats concernés en vue du démarrage effectif du projet.

8. Pour l'interconnexion du Cameroun avec les autres pays de la CEMAC

8.1 Etat de mise en œuvre

- la BAD poursuit l'instruction du dossier ;
- la BDEAC reste dans l'attente d'une requête de financement du Cameroun.
- coté Congo le projet est fini avec l'installation de la fibre à Ouessou point de jonction avec le Cameroun et la RCA ;
- Congo –RCA les travaux sont en cours et devraient finir à la fin 2022 ;
- Cameroun-Congo, les travaux sont en cours et finiront dans trois mois (fin septembre 2022);
- Cameroun-RCA, les travaux sont en cours, la fin des travaux est prévue dans trois mois (fin septembre 2022).

8.2 Financement du projet

BDEAC : 8,4 millions d'euros

8.3 Recommandations

Etat membre :

- adresser dans les meilleurs délais, une requête de financement à la BDEAC (Cameroun).

Institutions

PREF-CEMAC:

- examiner avec les partenaires publics et privés intéressés les types de financement disponibles afin d'en informer les Etats membres.

BDEAC:

- démarrer l'instruction du projet dès réception de la requête de financement.

9. Pour la construction du port sec de Beloko (corridor Douala-Bangui)

9.1 Etat de mise en œuvre

- les études techniques et financières sont en cours de finalisation ;
- la nécessité de tenir compte de la situation économique du pays et de la viabilité de sa dette dans le montage financier du projet ;
- la nécessité de tenir compte des propositions techniques élaborées par la BDEAC et les Experts principaux du PREF-CEMAC sur le choix du PPP adapté au Port sec de Beloko ;
- la RCA a marqué son accord pour une restructuration du projet dans une logique de développement en PPP de type concessionnel BOT ;
- suite à cet accord, la RCA va saisir formellement la BDEAC, la BAD ainsi que d'autres partenaires techniques et investisseurs privés dans les meilleurs délais pour la restructuration du projet ;
- AFREXIMBANK reste dans l'attente d'une requête de financement de la RCA et de la documentation technique en rapport avec le projet ;
- les partenaires techniques et les investisseurs privés ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de ce projet.

9.2 Financement du projet

Afreximbank : 100 millions d'euros

9.3 Recommandations

Etat membre :

- saisir officiellement la BAD, la BDEAC et d'autres partenaires techniques et investisseurs pour une structuration du projet en mode PPP de type concessionnel (RCA).

Institution

PREF-CEMAC:

- apporter son appui aux Etats dans la recherche des partenaires techniques et financiers pour le financement dans une logique de modèle financier PPP ;
- solliciter auprès d'IIB Group un appui pour le financement du développement du Port de Beloko en mode PPP de type concessionnel.

Autre partenaire

Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie :

- soutenir les démarches des Etats en vue de l'obtention éventuelle d'un financement pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.

10. Pour la construction du port sec de Dolisie (corridor Gabon-Congo)

10.1 Etat de mise en œuvre

- les études techniques et financières sont en cours d'actualisation ;
- la nécessité de tenir compte de la situation économique du pays et de la viabilité de sa dette dans le montage financier du projet ;
- la nécessité de tenir compte des propositions techniques élaborées par la BAD et les Experts principaux du PREF-CEMAC sur le choix du PPP adapté au Port sec de Dolisie ;
- le Congo a marqué son accord pour une restructuration du projet dans une logique de développement en PPP de type concessionnel BOT ;
- AFREXIMBANK reste dans l'attente d'une requête du Congo
- l'Etat du Congo a saisi la BAD et la BDEAC pour une assistance juridique, technique et financière pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP ;
- le dossier technique sous-tendant cette demande a été transmis à la BAD ;
- les partenaires et investisseurs privés ont marqué leur intérêt pour la réalisation de ce projet ;
- la République du Congo a signé le 12 avril 2022 avec la République du Rwanda un accord de restructuration en mode PPP de ce projet.

10.2 Financement du projet

Afreximbank : 100 millions d'euros

FODEC : 300 millions de FCFA ont été inscrits au budget du FODEC exercice 2022 pour la réalisation de l'étude juridique, technique et financière et pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.

10.3 Recommandations

Etat membre :

- engager les discussions urgentes avec les partenaires (BDEAC et autres partenaires et investisseurs intéressés) en vue du financement du projet en mode PPP (**Congo**) ;
- édifier sur les délais de mise en œuvre du projet et des annexes de l'accord signé avec le Rwanda pour la restructuration en PPP (Congo).

Institution

PREF-CEMAC:

- apporter son appui aux Etats dans la recherche des partenaires techniques et financiers pour le financement dans une logique de modèle financier PPP ;
- solliciter auprès de IIB Group un appui pour le financement du développement du Port sec de Dolisie en mode PPP de type concessionnel.

Autre partenaire

Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie :

- soutenir les démarches des Etats en vue de l'obtention éventuelle d'un financement pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.

11. Pour la construction de l'université inter-Etats (Cameroun-Congo)

11.1 Etat de mise en œuvre

- le Campus de Sangmelima au Cameroun est construit et partiellement équipé ;
- le Campus de Ouessou au Congo n'est pas encore construit et les populations non encore indemnisées;
- le Gouvernement du Congo a inscrit une provision de F CFA 1,2 milliards pour la construction du Campus de Ouessou. Sur ce montant, 150 millions de FCFA ont été débloqués pour l'acquisition du terrain d'une superficie de 66 ha. La superficie totale du terrain est de 125 ha, en tenant compte des 59 ha cédés gratuitement à l'Etat.
- une réunion de coordination du projet avec le PREF-CEMAC, la BDEAC, la Commission de la CEMAC et les Représentants des parties congolaise et camerounaise s'est tenue le 05 avril 2021 par visioconférence. Il s'agissait de faire le point sur l'état de mise en œuvre du projet et la formalisation du volet équipement bénéficiant du don de SX Capital Holdings ;
- le Président du COPIL a saisi le Président du Comité de Gestion du FODEC pour la mise à disposition de FCFA 900 millions pour

l'indemnisation des occupants sur le site du Congo et pour la poursuite de la construction côté Cameroun ;

- le FODEC a alloué une enveloppe de FCFA 900 millions pour l'indemnisation des occupants sur le site du Congo soit 500 millions pour 2022 et 400 millions pour 2023 ;
- le Président du COPIL a saisi SX Capital holding qui s'est engagé à livrer un don de matériels didactiques d'une valeur de 2 millions d'euros au campus de Sangmélina.

11.2 Financement du projet

FODEC : 900 millions de FCFA déjà mobilisés pour la construction du Campus de Ouesso

SX Capital Holdings : 2 millions d'euros de dons en équipements.

11.3 Recommandations

Etat membre :

- prendre toutes les dispositions pour le démarrage dans les meilleurs délais des travaux de construction du Campus, notamment l'indemnisation des occupants du site(Congo).

A la Coordination du Projet :

- engager le processus de recrutement de l'entreprise en charge de la construction du centre d'innovation et d'incubation des projets et de l'Ecole supérieure internationale de Génie Numérique de Sangmélina ;
- saisir la BDEAC pour le déblocage des ressources déjà mobilisées (Cameroun).

Note importante :

En plus des onze projets intégrateurs prioritaires, la cinquième réunion du Comité Technique de suivi a permis de relever les informations suivantes :

- **la Banque mondiale a approuvé le financement du corridor Cameroun-Tchad pour un montant de 538 millions de dollars, mais le projet n'est pas encore effectif ;**
- **la Banque Mondiale envisage de préparer un projet sur la navigabilité du fleuve Oubangui pour relier la RCA au Congo.**

De manière générale, le Comité Technique de suivi a également recommandé :

Aux Etats membres :

- incorporer les projets intégrateurs dans les priorités du plan d'investissement national et la budgétisation des contreparties dans les Lois de Finances ;

- mettre en place un mécanisme de provisionnement périodique des fonds de contrepartie budgétisés dans le cadre de l'exécution budgétaire ;
- assurer la conformité des modalités de la mise en œuvre des projets aux paramètres du programme avec le FMI notamment en ce qui concerne les conditionnalités en matière d'endettement ;
- transmettre à la BEAC les conventions des prêts conformément aux dispositions de la Règlementation des changes en vigueur, pour la bonne exécution des transactions financières avec l'étranger ;
- renforcer et stabiliser les institutions et organes nationaux chargés du suivi de la mise en œuvre des projets.
- assurer promptement les diligences nécessaires à la mise en œuvre rapide et efficace des projets ;
- assurer une meilleure coordination ainsi que la réalisation effective des diligences attendues par les partenaires et les bailleurs.

Aux Institutions :

PREF-CEMAC :

- apporter des éléments de réponse aux diverses correspondances (Secrétariat Permanent du PREF-CEMAC) envoyées par les bailleurs et investisseurs pour solliciter les informations supplémentaires ;
- rendre accessibles et disponibles toutes les informations utiles permettant aux investisseurs d'avoir une idée précise sur l'état de mise en œuvre et la faisabilité des projets intégrateurs ;
- assurer le suivi des recommandations formulées par le Comité de suivi et préparer un rapport pour la 17^{ème} session ordinaire du COPIL ;
- assister et conseiller les Etats dans les démarches auprès des PTF.

CEMAC/CEEAC :

- organiser en collaboration avec le Comité de Police de l'Afrique Centrale (CPAC), un atelier sur la gestion des postes juxtaposés en présentiel et/ou en visioconférence en vue de permettre aux Etats membres de la CEMAC de comprendre l'importance de la mise en place des postes-frontières uniques et des ports secs.

Brazzaville, le 24 juin 2022

LE PRÉSIDENT DE SEANCE,



(Handwritten signature in blue ink)

Pr Michel-Cyr DJIENA WEMBOU

Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC

Noms et Prénoms	Titre	Institution	Coordonnées
PRESIDENT			
Pr Michel Cyr DJIENA WEMBOU	Secrétaire Permanent	PREF-CEMAC	<u>Tel</u> : +242 05 088 7326 <u>E-mail</u> : djenawembou@hotmail.com
MEMBRES			
Jérémie BIBAN BIBAN	Sous-directeur d'Intégration Economique en Afrique Centrale (MINEPAT)	Cameroun	<u>Tel</u> : +237 697 77 23 04 <u>E-mail</u> : ierbib2005@yahoo.fr
Edwige OPPORTUNE POUNGUISA	Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat	République Centrafricaine	<u>Tel</u> : +236 <u>E-mail</u> :
Jean-Bedel LOMOUUEL	Conseiller à l'Intégration Régionale	Congo	<u>Tel</u> : +242 06 663 69 69 <u>E-mail</u> : lomoueljeanbedel@gmail.com
Comes MENGARA	Représentant du Gabon		<u>Tel</u> : +241 <u>E-mail</u> :
Pierre Célestin MEYE BIKA	Conseiller du Ministre du Budget et des Comptes Publics	Gabon	<u>Tel</u> : +241 <u>E-mail</u> : meyep@cemac.int
Benita NZANG	Directrice Générale de l'Intégration	Guinée Equatoriale	
ADAM ABOUBAKAR IBRAHIM	Directeur Général de l'Economie	Tchad	<u>Tel</u> : +235 <u>E-mail</u> : adam.aboubakar@yahoo.fr

Lionel NGWESSI MALAGA	Directeur de Cabinet du Président	Commission CEMAC	Tel : +240 555 001 680 E-mail : ngwessyl@cemac.int
Roland Marc LONTCHI TCHOFFO	Directeur de la Statistique		Tel : +237 651 14 24 34 E-mail : lontchir@cemac.int
Joëlle Rebecca ZOUA ONA	Représentante Résidente C-CEMAC au Gabon	BEAC	Tel : E-mail : zouaj@cemac.int
Georges NIGTIOPOP	Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques		Tel : E-mail : diffo@beac.int
Dr NAFE DABA	Chef de Service du Suivi des Relations avec les Organes du PREF-CEMAC	BDEAC	Tel : +242 E-mail : j.megne@bdeac.org
Jean Paterne EKOGA	Directeur des Opérations		Tel : +242 E-mail : miatbona@gmail.com
Bonaventure MIATOUMOUINI	Chef de Division du secteur non marchand	PREF-CEMAC	Tel : +237 E-mail : s.yadenzi@pref-cemac.org
Stanislas Adrien YADENZI	Conseiller Economique du Secrétaire Permanent		Tel : +242 05 765 5295 E-mail : michelericabanda@yahoo.fr
Michel Eric ABANDA	Chef de Cabinet du Secrétaire Permanent		

Prof. Etienne Bienvenu AKONO	Expert Principal Economiste		Tel : +237 695 71 45 57 E-mail : akonosong@yahoo.fr
Franck MBEMBA	Expert-Consultant		adelimbemba@gmail.com
Joseph Marie ATANGANA EMBOLO	Expert-Consultant Infrastructures		benjout@gmail.com
Armand Claude ABANDA	Représentant Résident	IAI Cameroun	armandcabanda@yahoo.fr
INVITES/OBSERVATEURS			
Lazare MPOUEL BALLA	Ambassadeur	Ambassade du Cameroun	lampouel@yahoo.com
Idriss Elie KONGBO	Chargé d’Affaires ai	Ambassade de la RCA	kongboelie19@gmail.com
René MAKONGO	Ambassadeur	Ambassade du Gabon	rene.makongo2015@gmail.com
Sommel YABAO	Ambassadeur	Ambassade du Tchad	sommelmbaidickoye@yahoo.fr
François BARATEAU	Ambassadeur	Ambassade de France	francois.barateau@diplomatie.gouv.fr
Thierry BLIN	Conseiller Economique		thierry.blin@dgtresor.gouv.fr
Koroutoumou OUATTARA	Représentante Résidente	Banque Mondiale	kouattara@worldbank.org
Marilyne YOUNBI	Economiste		myoubi@worldbank.org
Nicolas MILLION	Représentant Résident	FMI	nmillion@imf.org
SIE TIOYE A. M.	Economiste Principal Pays	BAD	s.tioye@afdb.org
Paul Gérard ONDOA	Assistant du Représentant du CDG	FODEC	opg16@gmail.com
Delphine BARRET	Directrice Générale	Cabinet CEED	barret.ceed@gmail.com

SECRETARIAT

Roland Marc LONTCHI TCHOFFO	C-CEMAC	
Stanislas Adrien YADENZI	PREF-CEMAC	
Prof. Etienne Bienvenu AKONO	PREF-CEMAC	
NAFE DABA	BEAC	
Joëlle Rebecca ZOUA ONA	Commission de la CEMAC	
Delphine BARRET	Cabinet CEED	
Paul Gérard ONDOA	FODEC	